

Vendredi 9 novembre 2012, 11h

Rencontre CCPG – APiCy

CCPG : Guillaume Mitjaville, Evelyse Pichery

APiCy : Marielle Guirlet, Peter Loosli, Philippe Quaglia

Sujets que APiCy souhaite évoquer :

- Aménagements du BHNS : voie verte. Aménagements des points noirs, en particulier vers douane Ferney ?
- Subventions pour la réalisation d'aménagements cyclables : critères de qualité ? Budget annuel ?
- Possibilité d'effectuer des comptages aux frontières ? Installer un compteur automatique ?
- Possibilité CCPG de financer une publication d'une carte des aménagements cyclables ?

Point général

Projet de compétence transport. Schéma intercommunal des mobilités douces (fait par le bureau CITEC) : la CCPG subventionnera les opérations réalisées par les communes si elles sont conformes à ce schéma. Fait inscrire un budget, 100 k€ pour voie verte en 2013 et 200 K€ par an pour le schéma intercommunal, à hauteur de 20 % de participation de la CCPG. Ce budget sera voté à la fin du mois. CCPG est ouverte à moduler le financement en fonction de la qualité des aménagements et de la priorité à réaliser ces aménagements.

Le schéma intercommunal des mobilités douces est lui-même conforme aux voies vertes d'agglomération et au tour du Léman¹. Il sera finalisé en décembre, il est normalement en cohérence également avec les axes pénétrants vélos prévus par le canton de Genève.

Pour la voie verte d'agglomération Ferney-Gex : lancement d'un avant-projet sur la voie verte, réalisation du cahier des charges. APiCy demande à être pouvoir relire ce cahier des charges. La voie verte est une condition pour la déclaration d'utilité publique du BHNS, elle doit être planifiée dès le départ, et doit permettre un rabattement vers principaux arrêts du BHNS. Les communes restent maîtres d'œuvre pour les réalisations concernant la voie verte.

En ce qui concerne la voie verte d'agglomération de Saint-Genis-Pouilly, c'est un financement par la confédération qui est prévu, la CCPG n'est pas associée en tant que telle.

En ce qui concerne les aménagements cyclables le long de la RD1005 dans le cadre du projet de BHNS, le financement se fera via le CDDRA de la région, avec un taux de 40 % de financement.

Détail sur zone RD1005, voie verte

Nous discutons des deux projets situés dans la même zone, à l'est de la RD1005 entre Ferney et Gex : d'une part la voie verte d'agglomération prévue dans le cadre du SCOT, doit avoir une vocation pendulaire, touristique, urbaine, et doit être une limite à l'urbanisation.

¹ Projet d'itinéraire cyclable passant en partie par le Pays de Gex, porté par le conseil du Léman, et le conseil général.

Mais d'un autre côté, pour les déplacements pendulaires et dans le cadre des aménagements cyclables accompagnant le BHNS, elle passe trop loin de la RD1005.

Nous discutons donc autour d'une carte détaillée, et proposons sur plusieurs tronçons des itinéraires beaucoup plus directs, en bordure immédiate de la RD1005. A Séigny, il manque un tronçon permettant de rejoindre des tracés déjà existants. Dans Ferney, l'idée est de passer dans le centre-ville. Nous mentionnons que les aménagements doivent être améliorés, en particulier au niveau des carrefours qui n'ont pas vraiment été adaptés pour les double-sens cyclables. Nous demandons aussi que soit très soigneusement traité le tronçon entre la sortie du tunnel de Ferney et le premier rond-point (qui sera remplacé par un carrefour à feux). Nous évoquons la possibilité de prolonger la piste cyclable bi-directionnelle du tunnel jusqu'à ce carrefour (dans le tunnel, cette piste fait entre 2,65 à 2,75 m de largeur selon les endroits).

APiCy va essayer de faire des propositions concrètes d'amélioration au niveau de la traversée de la douane, actuellement très dangereuse, car les travaux qui seront faits dans le cadre du BHNS ne vont pas commencer avant plusieurs années. Nous donnerons copie de ces demandes à la CCPG. La responsabilité de ces aménagements n'est pas claire, c'est peut-être l'administration des douanes qu'il faut contacter.

La CCPG a pris connaissance de notre comptage des cyclistes, et trouve qu'il serait intéressant de le renouveler, en faisant éventuellement un décompte sur une journée complète. Par contre, il n'est pas défini avec quel moyen cela pourrait se faire. L'achat d'un compteur automatique est par contre écarté.

Enfin, nous mentionnons la portion de voie ferrée qui a été transformée en voie verte à Cessy, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée. Nos interlocuteurs nous mentionnent qu'il y a un projet de voie verte par les communes sur cette emprise de la voie ferrée entre Gex et Divonne.

À propos de l'éventuelle publication de la carte des aménagements cyclables, cela semble être possible sans trop de problème, quand elle sera assez complète. Nous n'entrons pas plus dans les détails.

Fin de la réunion vers 13h.